

## A African Continental Free Trade Area to the test of new geopolitical changes

Dr. Mohammed KHOMSSI

Researcher in public law Faculty of Law, Economic and Social  
Sciences -Mohammed First University – Oujda  
Morocco

**Abstract:** The creation of the African Continental Free Trade Area (AFCFTA) is based on the African Union initiative “Agenda 2063: the Africa we want”. This zone will constitute, if successful, the first major step taken in a process of continental economic integration with the aim of bringing prosperity to the African nations. All African countries have signed the accession agreement, until the end of July 2020, with the exception of Eritrea, and of which 39 countries have already ratified it. The success of this initiative, which began in January 2021, was undoubtedly a gigantic breakthrough in the determination of a prosperous and above all sovereign Africa. The dream is ambitious and the challenges in the structural and conjectural policies are enormous.

**Keywords:** Free trade, Africa, Regional Economic Communities, Challenges.

منطقة التبادل الحر القارية الإفريقية في ظل التحولات الجيوسياسية الراهنة

د. محمد الخمسي

باحث في القانون العام كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية،

جامعة محمد الأول-وجدة

المغرب

**ملخص:** يستند إحداث منطقة التبادل الحر القارية الإفريقية إلى مبادرة الاتحاد الإفريقي "أجندة 2063: إفريقيا التي نريدها". وإذا نجحت هذه المنطقة، فإنها ستكون الخطوة الرئيسية الأولى في عملية التكامل الاقتصادي القاري لتحقيق الرخاء للشعوب الإفريقية. وقد وقعت جميع الدول الإفريقية اتفاق الانضمام، باستثناء إريتريا، بينما صادقت على بنوده 39 دولة. ومما لا شك فيه أن نجاح هذه المبادرة، التي أعطيت انطلاقتها الرسمية شهر يناير من سنة 2021، سيكون خطوة عملاقة في انبعاث إفريقيا مزدهرة وسيدة قرارها. ويبقى إيمان الدول الإفريقية بجدوى المشروع وفائدته كفيلا يدفعها لتجاوز التحديات الظرفية والهيكالية العديدة التي تعترضه. **الكلمات المفتاحية:** التجارة الحرة، إفريقيا، المجموعات الاقتصادية الإقليمية، التحديات.

**La zone de libre échange continentale africaine à l'épreuve des nouvelles mutations géopolitiques**  
**Dr. Mohammed KHOMSSI**  
**Chercheur en droit Public, Faculté des sciences juridique, économique et Sociale, Université Mohammed 1er – Oujda**  
**Maroc**

**Résumé:** La création de la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF) trouve ses fondements dans l'initiative de l'Union Africaine (UA) « l'Agenda 2063: l'Afrique que nous voulons ». Cette zone constituera, en cas de réussite, la première étape majeure franchie dans un processus d'intégration économique continentale afin d'apporter la prospérité aux peuples africains. Jusqu'à fin juillet 2020, à l'exception de l'Érythrée, tous les pays africains ont signé l'accord d'adhésion et dont 39 pays l'ont déjà ratifié. La réussite de cette initiative, qui a officiellement débuté en janvier 2021, constituerait sans doute un pas gigantesque dans la détermination d'une Afrique prospère et surtout souveraine. Le rêve est ambitieux et les défis à la fois structurels et conjoncturels sont énormes.

---

**Mots clés: Libre-échange, Afrique, Communautés Economiques Régionales,**

Si les Africains ont pu se structurer institutionnellement depuis 1963 dans le cadre de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA), ils n'ont pas été en mesure de formuler des stratégies d'action qui visent le développement économique et culturel dans une intégration positive de leurs États et de renforcer leur position de négociation dans les relations internationales<sup>1</sup>.

Les pays africains ont continué à souffrir des impacts de la colonisation dans ses formes anciennes et nouvelles, et de son lourd héritage, en particulier au niveau de la délimitation des frontières et de l'épuisement de ses richesses. Ces impacts ont fait sombrer le continent dans des crises durables<sup>2</sup>. En revanche, l'espace africain reste un espace compétitif abritant de grandes réserves de ressources naturelles et ouvrant la voie aux grandes entreprises commerciales pour prendre des parts importants dans un marché intérieur en croissance.

Sur le volet économique, Il n'est pas exagéré d'écrire que l'Afrique ne manque pas d'initiatives ou, pour être plus précis, que plusieurs initiatives économiques ont déjà été prises au nom du continent depuis les indépendances, toujours avec enthousiasme en Afrique et avec une sympathie condescendante au Nord. Certaines de ces initiatives sont vite tombées dans un oubli précoce, d'autres ont survécu sur le papier mais sans pourtant porter leurs fruits (Ould-Abdellah Ahmedou, 2002). Les effets de ces initiatives ne se sont pas ressentis, ce qui nous pousse à s'interroger sur l'efficacité de l'organisation panafricaine. Un bilan si

---

<sup>1</sup> Des initiatives africaines antérieures ont été lancées soit dans le cadre de l'OUA ou de l'Union africaine et qui n'ont pas répondu aux aspirations souhaitées. Nous citons à titre d'exemple : Initiative de l'indépendance à l'unité, le Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique en 1980, l'Accord d'Abuja de 1991, le Programme d'action du Caire 1995, le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique 2001, la nouvelle initiative pour le développement en Afrique 2011, le Millenium African Plan.

<sup>2</sup> Nous citons à titre d'exemple les guerres, les famines, les maladies contagieuses, la dépendance économique.

---

mitigé nous pousse également à se demander, entre autres, sur le sort du projet obligeant les Etats africains à financer eux-mêmes le fonctionnement de l'Union Africaine, mais également sur la suite que cet organe a donné pour son projet très ambitieux d'avoir une capacité autonome du maintien de la paix .

**Dans cette perspective, est-ce que la création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC, ZLECA ou ZLECAF)<sup>3</sup>, qui était toujours un rêve que les pères fondateurs du panafricanisme ont lutté en vain pour l'instaurer, notamment avec la décolonisation, ne subira-t-elle pas le même sort que ses antécédentes ? Autrement dit, est-ce que les conditions préalables à la réussite de la ZLECAF sont réunies ? Cette question constituera la problématique que ce travail essaiera de porter réponse .**

Pour y aboutir, notre réflexion sera structurée en trois sections constituant chacune d'elle une préoccupation à analyser. Ainsi la première section se préoccupera du climat africain favorisant l'adoption de cette initiative, la deuxième section se focalisera sur les défis que l'initiative est appelée à surmonter, alors que la troisième section s'occupera par la suite des positions que les principales puissances concurrentes prennent à propos de cette initiative.

### **Section 1. Les raisons favorisant l'instauration de la ZLECAF**

Lors du sommet extraordinaire de la Conférence des Chefs d'États et de gouvernements de l'Union Africaine à Kigali au Rwanda le 21 mars 2018, l'Accord portant création de la ZLECAF a vu le jour avec quarante-quatre signatures. Le 29 avril 2019, plus d'un an plus tard, 22 pays (le nombre requis pour que l'accord entre en vigueur) avaient déposé leur instrument de ratification ; un autre sommet extraordinaire est tenu, cette fois-ci à Niamey au Niger le 07-08 juillet 2019, et est consacré en grande partie à la mise en œuvre de l'Accord précité. La ZLECAF, entrée en

---

<sup>3</sup> Nous retenons en ce qui suit ZLECAF pour désigner la zone de libre-échange continentale africaine.

---

vigueur début 2021, constituerait ainsi la première étape majeure franchie dans l'achèvement réel par l'Afrique dans l'intégration économique continentale afin d'apporter la prospérité à ses peuples, conformément à « l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons » (Muchanga Albert, 2019). Jusqu'à fin juillet 2020, à l'exception de l'Érythrée, tous les pays africains ont signé l'accord d'adhésion et dont 39 pays l'ont déjà ratifié (janvier 2022). Des négociations techniques sont tenues en vue de la détermination des 90% de produits qui jouiront d'une franchise de douane, alors qu'il y a aussi négociation en vue de faire sortir les 10% des produits restants de l'échange afin de les protéger de la concurrence, parce que ce sont des industries naissantes ou parce que ce sont des secteurs stratégiques pour les balances commerciales.

L'utilité d'une zone de libre-échange sur l'ensemble du continent ne serait pas l'objet de discussions, avec un marché combiné de plus de 1,2 milliard de personnes et un PIB de 2,5 billions de dollars, la ZLECAF pourrait faire de l'Afrique une zone plus prospère. Mais pourquoi maintenant ? À notre sens, deux principales raisons justifient une telle ambition:

1. Un nouveau panafricanisme (Le panafricanisme comme mouvement est né aux Caraïbes et aux États-Unis d'Amérique. Il a été lancé par des intellectuels noirs, qui se battaient contre la ségrégation raciale. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les Africains se sont approprié cette idée, voulant s'unir et créer les États-Unis d'Afrique. Malheureusement, l'idée n'a réellement jamais pu être appliquée, trop d'idéologies et de pensées contradictoires s'opposant à l'intérieur du continent africain qui commence à refaire surface : L'utopie panafricaniste connaît toutefois un regain d'intérêt aujourd'hui, de nombreux intellectuels et hommes politiques voyant par exemple d'un bon œil l'idée d'une monnaie commune ou d'un passeport commun à

l'ensemble du continent<sup>4</sup>. Parmi ces intellectuels et hommes politiques, je cite Nicolas Agbohoun, Kako Nakukpo, Mamadou Coulibaly, Claude Wilfried Ekanga, Mohamed Konaré, Kémi Séba qui ont bel et bien milité pour que l'Afrique dessine elle-même son destin, se jouit de sa souveraineté économique<sup>5</sup>. Ils reprochent aux dirigeants africains de cette génération leur renoncement et leur faiblesse qu'ils qualifient du pire crime qu'un dirigeant puisse commettre contre son peuple. Les nouveaux militants du panafricanisme ont toujours appelé à prendre des politiques courageuses permettant de mettre fin à des pratiques de pillage dont souffrait le continent. L'économiste franco-égyptien Samir Amin qui théorisait la domination Nord-Sud a bien compris le jeu, il disait « Pour le système mondial, l'Afrique utile, c'est l'Afrique sans les africains » (Champin Christophe, 2010). Il nous serait très facile par la suite à comprendre que si les idéologues capitalistes voient en Afrique leur avenir, c'est parce qu'ils y voient un territoire à mettre en œuvre leurs politiques de recolonisation, plus cruelle que son antécédente qui prendront cette fois-ci un caractère purement économique et commercial. Conscients que l'avenir des africains doit être déterminé par les africains eux-mêmes, les dirigeants africains sous l'égide de l'Union Africaine (UA) commencent le premier pas de cette intégration économique sur le continent longtemps attendu. Stratégie délibérée qui existait depuis l'OUA : ce qu'on recherche c'est l'intégration africaine, comment les africains peuvent travailler ensemble et faire circuler leur production et services à l'intérieur du continent afin de générer un développement endogène. Aujourd'hui, avec cette nouvelle vague de panafricanisme qui envahit l'Afrique, il

<sup>4</sup> Pour plus de détail, nous vous invitons à lire l'ouvrage de Patrick Darmé, « L'Afrique postcoloniale en quête d'intégration : s'unir pour survivre et renaître », Collection : Politique mondiale, Août 2017.

<sup>5</sup> Pour plus de détail, nous vous invitons à lire les ouvrages de l'un des plus importants militants africains le béninois Kémi Séba : "Obscure époque" (2016), "L'Afrique libre ou la mort" (2018), "Black Nihilism" (2019).

---

y a un changement de paradigme basé sur l'idée de diversifier les échanges intra-africains, aussi que les échanges communautaires, pour pouvoir réaliser davantage de croissance endogène et stimuler les filières internes.

2. Des raisons économiques qui commencent à s'enraciner : Le commerce entre pays africains et les autres continents représente seulement 3% des flux mondiaux. Le rapport du groupe de la Banque Africaine pour le Développement (Banque africaine de développement, 2019) fait des projections d'un avenir prometteur du continent, dont les échanges internes ne représentent aujourd'hui qu'entre 15 et 17%, contre 47% en Amérique, 61% en Asie et 67% en Europe. Avec l'entrée en vigueur de la ZLECAF, le commerce intra-africain devrait progresser de 33% après la suppression complète des droits de douane, selon le document de la BAD. C'est trop optimiste pour certains économistes, qui révèlent que le tissu industriel est presque inexistant dans beaucoup de pays, que les règles d'origine nuiraient à l'application de l'accord et que les obstacles non tarifaires tels la corruption et les réseaux de transport constitueraient sans doute des vrais défis que les dirigeants africains sont appelés à les surmonter. Sur le plan économique, purement vu, si on a des marchés plus vastes et plus grands, on créera certainement la possibilité pour le consommateur africain de bénéficier de la variété et la diversité des produits quand ils existent. Dans un autre registre, les producteurs ou les investisseurs peuvent bénéficier de larges débouchés possibles et faire des investissements plus longs et plus lourds. L'objectif est d'avoir un espace intégré avec plus de croissance, plus de développement et notamment plus de variété.

## **Section 2. Les défis de l'instauration de la ZLECAF**

Les économies africaines sont fabriquées pour répondre aux besoins de la métropole. C'était la colonisation et qui restait en fait le principal tropisme des économies africaines, sinon comment puisse-t-on comprendre que des milliers de gens en Afrique de l'Ouest et au Sahel

---

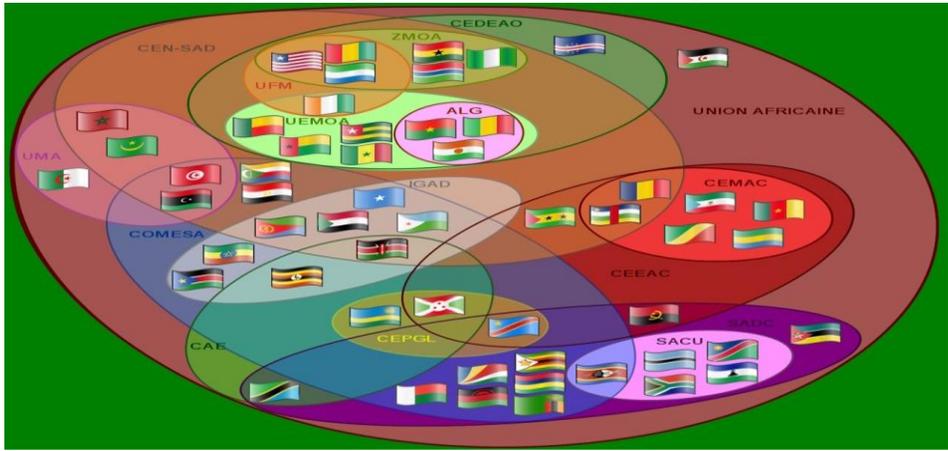
travaillent pour cultiver du coton sans pour autant pouvoir l'utiliser, aussi des gens qui souffrent pour produire du Cacao sans pouvoir le déguster.

Tout accord de libre d'échange ou d'intégration économique à visée commerciale ne prendra réellement force que si en même temps il y a des politiques industrielles pour susciter la production et stimuler la production ou la consommation. C'est une idée qui reste intéressante et qui doit être mise en œuvre, mais la question qui se pose : est-ce que ça fonctionnera ? Les défis à relever sont d'une ampleur considérable, un dossier en la matière publié par le blog Will Agri révèle dix points, qu'ils estiment les plus fondamentaux (Jacquemont Pierre, 2018) que nous les condensons en cinq pour que le rêve devienne une réalité :

### **1. Désenchevêtrer et harmoniser**

L'Afrique compte déjà 14 « Communautés Economiques Régionales » (CER) qui sont présentées comme des zones de libre circulation de personnes, marchandises et services dont 8 sont reconnues par l'Union Africaine (voir carte ci-dessous). Au niveau de la progression, certaines sont plus avancées comme la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ou la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC), d'autres sont encore balbutiantes comme la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ou en panne comme l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Des zones qui n'ont pas permis, désormais, le développement du commerce en cause de manque de coordination, voire de mésentente politique entre Etats, mais aussi la négociation en ordre dispersé des accords commerciaux avec le reste du monde.

### Schéma 1 : Le bol de spaghettis des communautés régionales africaines



Source : Jacquemot Pierre, « Les dix enjeux de la zone de libre-échange africaine », Will Agri, Mars 2018.

Les obstacles non tarifaires, nombreux et bien enracinés, délimitent aussi le commerce intra-africain<sup>6</sup>. D'autres politiques anormales comme le rançonnement et les contrôles abusifs en frontières ou encore le non-respect des règles contingentaires<sup>7</sup> viennent aggraver la situation parce qu'il n'est pas rare que des marchandises soient bloquées en frontières en raison d'interdiction d'importation.

## 2. Solidarité

Chacun doit penser « Afrique » et non plus se focaliser sur les seuls intérêts nationaux. Complicé quand on connaît l'hétérogénéité des économies du continent : Le Maroc est considéré comme un pays émergent, l'Egypte et l'Afrique du Sud disposent déjà d'une base industrielle solide et le Nigéria et le Kenya disposent chacun d'eux d'une position régionale très avancée du fait de la taille de leur marché. Mais les autres pays dans cette organisation à géométrie variable vont-ils

<sup>6</sup> On cite à titre d'exemple la lenteur de dédouanement : cette démarche administrative est estimée à 30 jours en Afrique de l'Ouest alors qu'en Europe elle ne dépasse pas les 10 Jours.

<sup>7</sup> Le dépassement des volumes d'importation autorisé dans un accord commercial.

réellement bénéficiaire de la zone de libre-échange ? Certains pays pourraient se voir handicapés par la faible diversification de leurs activités<sup>8</sup>. Autre handicap est l'accès à la mer, puisque 16 pays sur 54 engagés jusqu'à présent dans cette ZLECAF sont enclavés. Ces pays sont de prime abord pénalisés, cela se traduit par un surcoût en termes d'échange.

En cette raison, des mécanismes de péréquation et de redistribution des revenus des plus riches aux plus pauvres doivent être instaurés. C'est grâce à ces mécanismes que l'Irlande et le Portugal sont sortis du marasme économique dont lequel ils étaient plongés dans les années 70 bénéficiant de l'aide des pays les plus riches de l'Union Européenne. La ZLECAF doit créer son propre fonds de développement auquel contribueront les pays les plus développés en proportion de leur richesse nationale. Pour l'instant rien de concret n'a été évoqué.

### 3. Protéger les économies nationales

Il s'agit d'un point très important et qui a fait l'objet de longues discussions et justifie la réticence à s'adhérer à la ZLECAF que certains Etats<sup>9</sup> n'ont cessé d'exprimer, puisque certaines des importations viendraient abusivement inonder le marché et concurrencer des économies naissantes. C'est tout le débat sur les clauses d'origine, soit les caractéristiques qui permettront à un produit de se labéliser « Made in Africa », et ainsi bénéficiaire des droits de douane préférentiels, qui est à l'ordre du jour. Des pays sont très attentifs à ce problème en particulier le Nigéria, qui a renâclé à signer l'accord, mais également l'Afrique du Sud. Tous ces deux craignent que des pays comme le Togo, le Cameroun ou le

<sup>8</sup> Sur 75% des exportations marocaines on trouve 80 produits, contre 82% des exportations d'un pays comme le Tchad, constitués uniquement d'un seul produit, le pétrole.

<sup>9</sup> Nigéria a pris un excellent leadership dans la position qu'elle était la sienne de dire : nous voulons un libre échange intra-africain mais à condition que ça ne soit pas des produits étrangers qui circulent sous couvert de cet accord panafricain.

---

Bénin, entre autres, habitués à importer de la Chine, du Brésil ou de l'Europe soit de simple plate-forme de réimportation.

Pour cette raison, une règle simple serait probablement retenue : il faut que 50% au minimum de la valeur ajoutée des produits réexportés soit originaire d'Afrique. Pour y aboutir, un mécanisme de contrôle doit être mis en place, et chaque pays devra prouver la traçabilité de ses marchandises, sans toutefois que ces mesures mènent au protectionnisme étant que l'objectif déclaré pour cette zone de libre-échange est de libéraliser 90% des produits commercialisés. Pour autant le mécanisme autorisant la protection à 10% des produits commercialisés pourra annuler en grande partie les avantages de l'accord, en sélectionnant de manière stratégique des produits qui conserveront le protectionnisme. Pour jouer l'intégration régionale, il faudra veiller à ce que ces 10% ne concernent que des produits dont le potentiel développement est important pour le pays.

#### **4. Encourager l'industrialisation et la transformation des matières premières**

Pour que les pays s'échangent entre eux, il faut qu'ils produisent des biens différents susceptibles de les intéresser et à bon marché, mais pour l'instant c'est loin d'être le cas. Il suffit de regarder la Côte d'Ivoire qui ne vend pas son cacao à son voisin le Mali, de même le Mali ne vend pas pour autant son or. Le Mali et son voisin Le Burkina Faso, les deux champions du coton, n'ont pas grand-chose à s'échanger, tout comme les fleurs coupées du Kenya n'intéressent pas son voisin l'Ethiopie qui en produit aussi.

Bref, pour s'échanger il faut de la complémentarité<sup>10</sup>, et donc développer des industries susceptibles de transformer les matières premières. Prenons l'exemple du coton, 3% du coton cultivé au Sahel est transformé localement et ça depuis plus de vingt ans. Dans ces conditions,

il est aujourd'hui impossible de satisfaire la demande d'une industrie textile voisine. Pour les avocats de la zone de libre-échange, une intégration régionale accélèrera la diversification des économies en offrant aux entreprises locales un marché de plus de 1.2 milliard de consommateurs, mais pour cela il faudrait que chaque pays développe des filières industrielles complémentaires.

### **5. Améliorer la logistique et les infrastructures de transport**

Dans une étude publiée en 2016, le NEPAD, une agence de coordination des politiques économiques africaines, rapportait qu'il était « plus facile et moins coûteux pour Coca-Cola, en tant que fabricant de boissons gazeuses au Kenya, d'acheter ses fruits de la passion en Chine, de les transporter jusqu'au Kenya, (...) que d'acheter directement ses fruits à l'Ouganda voisin» (De Vergés Marie, 2019). En 2009, le président de la banque de développement des Etats de l'Afrique Centrale Anicet-Georges Dologuélé déclarait que « le transport de marchandises entre Douala et N'Djamena coûte six fois plus cher qu'entre Shanghai en Chine et le port de Douala. Il est également deux fois plus lent, 60 Jours contre 30 Jours » (Perdrix Philippe et Dougueli Georges, 2019).

Il serait donc normal de signaler que les contraintes d'infrastructures en Afrique sont les notables pour expliquer les faibles niveaux de commerce. Les routes goudronnées en particulier sont rares par rapport à la taille du continent. Pour comprendre, il suffit d'observer le kilométrage de routes goudronnées (Jacquemot Pierre, 2019) :

- Dans les pays africains à faible revenus, on compte 318m/1000hab ;
- Dans les pays africains en développement, on compte 1000m/1000hab ;
- France : 15000m/1000hab.

### **Carte 1 : Les grandes voies transafricaines**

<sup>10</sup> Par exemple, le Maroc qui s'est lancé dans l'industrie automobile pourrait s'appuyer sur la bauxite du Ghana pour fabriquer la carrosserie et l'hévéa de la Côte d'Ivoire pour réaliser les pneumatiques.



---

Accords de partenariat économiques (APE) conclus entre l'Union européenne (UE) et des pays africains ou encore la loi fédérale américaine African Growth and Opportunity Act (AGOA).

### **Section 3. Positions des principaux intervenants en Afrique envers la ZLECAF**

Notre attention sera prêtée essentiellement à trois puissances internationales, que nous jugeons que leurs positions sont déterminantes dans le sort de la ZLECAF. Il s'agit de la France, des Etats-Unis d'Amérique et de la Chine.

#### **1. La position française**

Une chose est certaine, la présence économique française sur le continent africain connaît un déclin à la fois massif et soudain, puisque les parts de marché de la France en Afrique ne dépassent plus les 5.50% en 2017 alors qu'ils enregistraient des taux de près 11% en 2000 selon une étude du COFACE (Bruno De Moura Fernandes, Ruben Nizard, et Erwan Madelenat 2018). Ce déclin s'inscrit dans un mouvement plus global de perte de vitesse des exportations françaises dans le commerce mondial, qui sont passées de 4,7 % de parts de marché en 2001 à 3 % en 2017. Selon la même étude, cette perte concerne tous les secteurs exportateurs phares, à l'exception de l'aéronautique, alors qu'elle est plus remarquable en Afrique francophone qu'ailleurs<sup>11</sup>.

Un tel déclin se justifie, selon un rapport réalisé au profit du ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères et du ministre de l'Économie et des Finances, par le manque général de compétitivité que de l'offre française sachant que la dégradation relative des parts françaises de marché vers le continent africain est enregistrée dans les secteurs où la position française s'est dégradée au niveau mondial depuis vingt ans (Gaynard Hervé, 2019).

---

<sup>11</sup> Beaucoup reste à faire en Afrique australe, en Afrique de l'Est, et en Afrique du Nord non francophone.

Ce déclin trouve aussi sa justification, selon le même rapport, en une mauvaise adaptation de l'offre française aux spécificités de la demande africaine due à la négligence des entreprises françaises des besoins de la demande locale, à l'arrivée de concurrents étrangers et notamment à la sophistication croissante des acheteurs publics et privés. Ainsi, les entreprises françaises n'auraient pas su adapter leurs produits à des marchés B2C<sup>12</sup> en expansion, ni raisonner en termes de solutions élaborées à partir de la demande locale plutôt que de produits à écouler. Le rapport appelle toutefois à nuancer toute vision décliniste et considère le retrait des entreprises françaises un mythe à combattre, dans la mesure où la présence française ne cesse pas d'enregistrer une forte augmentation en valeur absolue.

Cette position du rapport trouve sa justification dans le fait que les parts françaises du marché ont été divisées par deux sur un marché qui a été multiplié par quatre en vingt ans<sup>13</sup>, ce qui prouve qu'en raisonnant en valeur absolue, la présence économique française sur le continent africain a enregistré une nette augmentation<sup>14</sup>. Elle pourrait aussi être justifiée, selon le même rapport, par le fait que si la présence française se dégrade dans certains pays elle s'épanouisse dans d'autres ; en 2017, 50% du commerce total de la France avec le continent africain s'effectue avec le trio Algérie-Maroc-Tunisie.

Quoi qu'il en soit, la politique africaine de la France<sup>15</sup> connaît un impensé stratégique, une telle stratégie n'existe que de façon implicite,

<sup>12</sup> Business to Consumers : marchés dans lesquels un particulier est l'acheteur

<sup>13</sup> Le volume des importations du continent africain dans son ensemble est passé d'environ 100 à environ 400 milliards de dollars en deux décennies.

<sup>14</sup> En 2000, le total des exportations françaises vers le continent africain était d'environ 12 à 13 milliards de dollars. En 2017, ce total était d'environ 28 milliards de dollars. Concernant l'IDE, les stocks d'IDE français sur le continent africain ont été multipliés par huit en deux décennies, passant de 5.9 milliards d'Euros en 2000 à 52.6 milliards d'Euros en 2017.

<sup>15</sup> Une telle politique est axée autour trois tendances essentielles : la centralité de la gestion, essentiellement militaire, des crises ; un effort d'appropriation par les Africains de la politique française ; et la diplomatie économique.

non formalisée, et prend une forme ad hoc, en réaction aux événements. Aujourd'hui, la politique africaine de la France reste un tanker qui ne peut tourner que très lentement et dont l'autonomie est réduite (Lebœuf Aline & Quénot-Suarez Hélène, 2014, p. 58-59). Alors que la question qui se pose aujourd'hui est liée à l'impact que peut exercer la ZLECAF sur les intérêts français en Afrique ? On pense au premier abord que la constitution de cette vaste zone de libre-échange ne peut à court et moyen terme qu'être bénéfique aux intérêts français et africains. Alors que les entreprises déjà présentes en Afrique sont invitées de se tourner au-delà du seul secteur extractif, et d'explorer les opportunités au-delà de la seule Afrique francophone, et de spécialiser dans des secteurs où elles jouissent d'une compétitivité concurrentielle, notamment les secteurs d'automobile et de l'aéronautique afin de saisir les opportunités offertes par cette zone notamment l'abolition des tarifs douaniers et l'allègement des obstacles non tarifaires. Cependant, la position française à long terme se trouverait, en cas de réussite de cette zone, menacée par la perte de son hégémonie économique et monétaire qu'elle a pu instaurer depuis l'indépendance.

Elle serait donc dès aujourd'hui invités à chercher d'autres alternatives et solutions ad hoc visant à articuler des objectifs et des ressources déjà limitées comme la délégation, la trilatéralisation ou la désafricanisation en vue d'envisager un dépassement progressif de la notion d'aide au développement, porteuse d'équivoques, pour aller vers celle d'investissements pour le développement, dans laquelle chaque partie trouve son intérêt. La position française doit être issue d'une forte coordination avec la politique européenne de développement visant le développement des infrastructures sur le continent.

## 2. La position chinoise

La dimension politico-stratégique de l'intérêt chinois pour l'Afrique se complète par un volet économique diversifié et d'importante

croissance<sup>16</sup>. Depuis les années 2000, la RPC (République Populaire Chinoise) a développé une stratégie très agressive de prise d'intérêts et de marchés dans le domaine-clé de l'énergie, mais aussi dans les minéraux, le bâtiment et les travaux publics (BTP) ou le marché des biens de consommation courante. Pour la RPC, l'Afrique présente le double intérêt d'être un réservoir de ressources et un vaste marché accessible aux produits chinois (Niquet-Cabestan Valérie, 2006). Pour y réussir, la politique chinoise en Afrique se veut donc globale (économique, politique, diplomatique, militaire) et place la Chine sur un pied d'égalité avec les puissances établies sur le continent (Le Goff Cédric, 2017).

Pour la mise en place de sa stratégie africaine, Pékin jouit d'une capacité d'adaptation et d'une créativité remarquable<sup>17</sup>. Ainsi et même en diffusant un discours mettant en avant le régionalisme africain et le multilatéralisme, Pékin privilégie grandement les coopérations bilatérales facilitant en outre les initiatives sub-étatiques, entre provinces et villes chinoises et africaines et diffusant la prise en compte des intérêts chinois à tous les niveaux de pouvoir.

Les résultats ne se tardent pas, en moins de vingt ans, la Chine est devenue l'un des principaux partenaires du continent africain, qui vise dès 2020 à accroître ses échanges avec le continent africain à hauteur de 400 milliards<sup>18</sup>. Cette vague chinoise coïncide avec la volonté de Pékin d'inciter ses entreprises nationales à investir à l'étranger. En Afrique, les échanges économiques et les investissements se sont surtout concentrés vers les pays pouvant assurer à la Chine un accès privilégié aux ressources minières et pétrolières (Antil Alain, 2018, p. 94).

<sup>16</sup> Alors que la politique africaine de la Chine était axée sur autour d'une question essentiellement bilatérale « Question de Taiwan », les enjeux actuels du Pékin dépassent largement le continent africain et s'inscrivent dans le cadre d'une large stratégie visant l'affaiblissement des puissances occidentales ou assimilées, et principalement les Etats Unis., en s'appuyant sur un projet « Routes de la soie ».

<sup>17</sup> A titre d'exemple, la Chine a mis en place un système d'échange d'infrastructures contre ressources, appelé Angola mode.

<sup>18</sup> Le volume des investissements chinois accumulés en Afrique a dépassé les 110 milliards de dollars.



---

développement avec l'Afrique, et à l'aider à accélérer l'industrialisation, l'urbanisation et la modernisation agricole, afin d'accomplir des résultats mutuellement bénéfiques et un développement commun.

### 3. La position américaine

L'Afrique n'a jamais figuré, et ne figure toujours pas au premier rang des priorités stratégiques des États-Unis. Pour autant, son importance a été revue à la hausse par Washington et elle occupe désormais une place particulière en tant que laboratoire de la nouvelle stratégie d'empreinte légère, emblématique d'une approche ou doctrine Obama en politique étrangère (Kandel Maya, 2014). La montée en puissance de la présence de l'Afrique dans les intérêts américains était liée à une évaluation en hausse de la menace terroriste venue du continent.

Ainsi, des puissances rivales notamment la Chine et la Russie ont su saisir cette position américaine et se sont convenues à tisser des liens très étroits avec des pays africains. Dans sa stratégie de sécurité nationale annoncée le 18/12/2017 (The White House, 2017), l'ex-président américain Donald Trump a pris en compte cette défaillance vivement critiquée par les décideurs et les think-tank américains, et a considéré expressément la RPC et la Russie comme une menace.

Dans cette logique, la nouvelle stratégie américaine pour l'Afrique (RFI, 2018) dévoilée le 13/12/2018 par John Bolton, conseiller national à la sécurité, voit dans la présence chinoise et russe en Afrique un frein à la croissance économique en Afrique, une menace de l'indépendance financière des pays africains, et une entrave des possibilités d'investissement des États-Unis et des opérations militaires américaines, ce qui constituerait en fait une menace importante pour la sécurité nationale des États-Unis. L'administration américaine, à travers sa nouvelle stratégie, entend revoir l'aide qu'elle accorde au continent. Les financements seront désormais conditionnés par les résultats qu'ils permettent d'obtenir. Le conseiller à la sécurité nationale a également

---

de l'UA, alors que plus de 2500 entreprises chinoises sont installées en Afrique.

---

remis en cause les missions de maintien de la paix de l'ONU, en particulier celles qui s'étendent sur de nombreuses années. Il entend réévaluer le soutien américain à ces missions.

Sur le plan commercial, les Etats-Unis développent son commerce avec l'Afrique dans le cadre de la loi sur la croissance et les perspectives économiques en Afrique (AGOA), qui accorde aux pays africains en développement un accès en franchise de droits de douane au marché américain pour certains produits, mais l'accord perd souvent son intérêt avec les nombreuses dérogations qui peuvent changer à tout moment, causant ainsi des ravages pour les industries nationales africaines dépendantes du régime commercial américain<sup>20</sup>.

La ZLECAF constitue une excellente nouvelle pour la politique étrangère américaine. Avec un marché unique, l'Afrique serait un partenaire commercial beaucoup plus simple pour les États-Unis. À présent, un seul ensemble d'accords commerciaux devra être négocié avec la ZLECAF, au lieu de cinquante-cinq accords commerciaux complexes conclus avec chaque petite économie africaine. Le représentant des États-Unis pour le commerce a même publié un rapport soulignant à quel point il est fastidieux et coûteux de négocier des accords commerciaux avec chaque pays africain. Si les cinquante-cinq nations africaines s'unissent dans le cadre de la ZLECAF, cela créera un marché avec un PIB de plus de 3000 milliards de dollars, soit la cinquième économie du monde. Les entreprises américaines trouveront bientôt de formidables opportunités d'acheter des produits moins chers et de fabriquer leurs produits à un coût inférieur à celui qui aurait été possible sans libre-échange (Hammond Alexander, 2019).

## Conclusion

---

<sup>20</sup> en 2020, par exemple, les États-Unis ont modifié de façon inattendue les conditions de l'AGOA et suspendu la capacité du Rwanda à exporter des vêtements en franchise de droits, ce qui a porté préjudice à l'industrie textile rwandaise et mis en danger des centaines d'emplois, essentiellement féminins.

---

Il est temps que l'Afrique décide son destin et se débarrasse de l'hégémonie économique et monétaire et du pillage de ses ressources dont elle a souffert durant des décennies, c'est maintenant ou jamais. La donne géopolitique marquée par cette féroce concurrence d'intérêt entre la RPC et ses alliés d'un côté et les Etats-Unis et ses alliés de l'autre permettrait sans doute, si les africains jouent leur carte intelligemment, de tirer profit, la ZLECAF est le premier pas.

Certes, la mise en place du ZLECAF est complexe et n'en est pas qu'à ses prémices, l'Union Européenne existe depuis 73 ans et continue encore à s'ajuster. Mais née à l'ère du numérique, la ZLECAF n'aura pas de contraintes de son ainée (des coûts de transport encore très bas et des échanges d'information facilités). Une chose est certaine, pour assurer son émancipation économique l'Afrique doit s'unir comme le suggéra en 1963 le père fondateur du panafricanisme le ghanéen Kwame Nkrumah : s'unir et apprendre à son temps.

« Produisons et consommons africain ! » est l'objectif visé par la ZLECAF. Pour y faire des politiques industrielles visant à relever le contenu local dans diverses filières dont jouit le continent et où les entreprises peuvent répondre aux besoins de marché (l'agroalimentaire, le textile entre autres).

Il vrai que cet accord est inspiré de ce qui se passe au niveau de l'OMC, alors l'alternative africaine serait de proposer des contenus différents, un accord beaucoup plus volontariste sur la production, sur l'industrie, sur la transformation, sur les infrastructures et notamment sur toutes les mesures d'accompagnement qui sont possibles avec des possibilités de réajustement avec élasticité.

### **Références :**

1. Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine
2. Antil Alain, « La stratégie africaine de la Chine : des succès et des doutes », Questions Internationales, n° 90, Mars-Avril 2018, p. 94, [http :](http://)

---

[//www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/la\\_strategie\\_africaine\\_de\\_la\\_chine\\_questions\\_internationales.pdf](http://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/la_strategie_africaine_de_la_chine_questions_internationales.pdf).

3. Banque africaine de développement, « Perspectives économiques en Afrique 2019 », [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO\\_2019-FR.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO_2019-FR.pdf).

4. De Vergés Marie, « Le marché commun africain : un immense potentiel mais encore beaucoup de travail », *Le monde*, 04/07/2019, [https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/07/04/le-marche-commun-africain-un-immense-potentiel-mais-encore-beaucoup-de-travail\\_5485310\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/07/04/le-marche-commun-africain-un-immense-potentiel-mais-encore-beaucoup-de-travail_5485310_3234.html).

5. GAYMARD Hervé, « Relancer la présence économique française en Afrique : l'urgence d'une ambition collective à long terme », Avril 2019, [https://www.economie.gouv.fr/files/files/2019/PDF/Relancer\\_la\\_presence\\_economique\\_francaise\\_en\\_Afrique\\_-\\_Rapport\\_de\\_M.\\_Herve\\_Gaynard.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/2019/PDF/Relancer_la_presence_economique_francaise_en_Afrique_-_Rapport_de_M._Herve_Gaynard.pdf).

6. Hammond Alexander, « Zone de libre-échange : l'Afrique au secours des États-Unis ? », *Contrepoints*, 04/07/2019, <https://www.contrepoints.org/2019/07/04/348315-zone-de-libre-echange-lafrique-au-secours-des-etats-unis>.

7. Interview, « La ZLEC apporte davantage d'opportunités pour la coopération avec la Chine selon l'ambassadeur chinois auprès de l'UA », *French.xinhuanet.com*, 30/05/2019, [http://french.xinhuanet.com/afrique/2019-05/30/c\\_138102892.htm](http://french.xinhuanet.com/afrique/2019-05/30/c_138102892.htm).

8. Jacquemot Pierre, « La Zone de libre-échange continentale (ZLEC) de l'Union africaine, 8 défis à relever », *IRIS*, 18 Avril 2019, <https://www.iris-france.org/135849-la-zone-de-libre-echange-continentale-zlec-de-lunion-africaine-8-defis-a-relever/>.

9. Jacquemot Pierre, « Les dix enjeux de la zone de libre-échange africaine », *Will Agri*, Mars 2018. [https://www.researchgate.net/publication/336174511\\_Les\\_10\\_enjeux\\_de\\_la\\_zone\\_de\\_libre\\_echange\\_africaine](https://www.researchgate.net/publication/336174511_Les_10_enjeux_de_la_zone_de_libre_echange_africaine).

10. Kandel Maya, « La stratégie américaine en Afrique : les risques et contradictions du « light footprint » dans « La stratégie américaine en Afrique », Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM) n° 36, Décembre 2014.
11. Le Goff Cédric, « La Chine et l'Afrique : Lorsque l'opportunité occulte le risque », Asia Focus, IRIS, Juin 2017, <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2017/06/ASIA-FOCUS-35.pdf>.
12. Lebœuf Aline & Quénot-Suarez Hélène, « La politique africaine de la France sous François Hollande : Renouveau et impensé stratégique », Les études, IFRI, 2014, p. 58-59, [http : //www.ifri.org/fr/publications/ouvrages-de-lifri/politique-africaine-de-france-francois-hollande-renouveau](http://www.ifri.org/fr/publications/ouvrages-de-lifri/politique-africaine-de-france-francois-hollande-renouveau).
13. Muchanga Albert, « L'an 1 de la ZLECAF : le chemin parcouru et le chemin vers le lancement de la phase opérationnelle », [https://au.int/sites/default/files/pressreleases/36753-pr-article\\_lan\\_1\\_de\\_la\\_zlecaf.pdf](https://au.int/sites/default/files/pressreleases/36753-pr-article_lan_1_de_la_zlecaf.pdf).
14. Niquet-Cabestan Valérie, « Stratégie africaine de la Chine », Politique Etrangère, 2006/2 (été), pp. 361-374, Cairn-Info, <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2006-2-page-361.htm3>.
15. Ould-Abdellah Ahmedou, « L'Afrique à l'heure de la mondialisation : Une nouvelle initiative pour le développement en Afrique », La revue internationale et stratégique, N° 46, été 2002, <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2002-2-page-97.htm>.
16. Perdrix Philippe et Dougueli Georges, « Où va l'Afrique centrale ? », Jeune Afrique, 14/04/2019, <https://www.jeuneafrique.com/204066/economie/o-va-l-afrique-centrale/>.
17. RFI, « Washington dévoile sa nouvelle stratégie pour l'Afrique », 14/12/2018, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20181214-washington-devoile-nouvelle-strategie-afrique>.

- 
18. The White House, « National Security Strategy of the United States of America », 18 Décembre 2017, <http://www.whitehouse.gov/wp-content/uploads/2017/12/NSS-Final-12-18-2017-0905.pdf>.
  19. World Development Indicators: Trade Facilitation, 2017.